

« On ne peut pas attendre » : ces avocats angevins veulent forcer l'État à rénover la prison

Après une troisième visite dans les murs de la maison d'arrêt d'Angers (Maine-et-Loire), l'ordre des avocats du Barreau d'Angers passe à l'étape supérieure. Face à « l'inertie » et « les conditions indignes », ils veulent poursuivre l'État pour le contraindre à financer des travaux.



Les détenus de la maison d'arrêt d'Angers sont parfois trois par cellule de 9 m2. | OUEST-FRANCE

[Ouest-France](#) Julie ECHARD. Publié le 22/07/2025 à 17h11

Surpopulation, cellules triplées, moisissures, punaises de lit... [Les avocats du Conseil de l'ordre du Barreau d'Angers ont effectué leur troisième visite](#), ce mardi 22 juillet 2025, au sein de la maison d'arrêt d'Angers (Maine-et-Loire). L'établissement, prévu pour 216 détenus, en accueille actuellement 464. « **Il y a 25 cellules occupées par trois personnes, dont une par terre. Le sol n'est pas carrelé partout. Les détenus doivent vivre dans les odeurs des sanitaires,** décrivent les avocats Emmy Bouchaud et Jean de Bary, tous les deux élus au conseil de l'ordre. **Il y a des champignons dans les douches.** »

Lire aussi : [REPORTAGE. « La chaleur les fait dérailler » : plongée dans une des plus vieilles prisons de France](#)

Le pic de surpopulation a été atteint au 1^{er} juillet dernier, avec 486 détenus. Une vague de libérations a été actée juste après le dernier épisode de canicule, diminuant presque par deux le nombre de cellules triplées. « **La justice s'est saisie du problème qu'elle aurait dû voir venir,** précise Jean de Bary. **Force est de constater que la situation s'aggrave depuis plusieurs années.** »

« Nous allons saisir le tribunal »

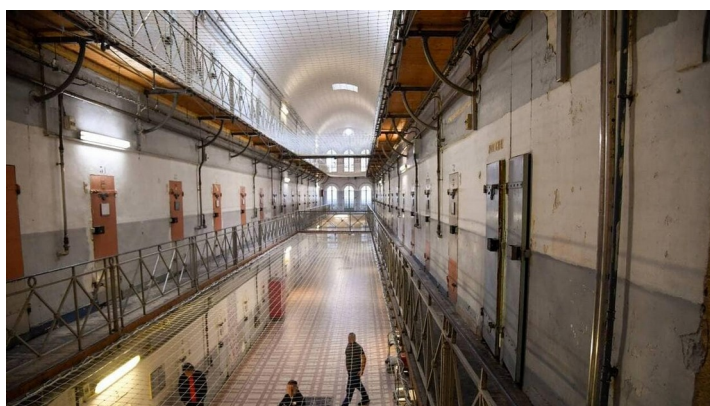
Les avocats de l'ordre du barreau angevin veulent passer du discours aux actes. « **L'inertie de l'État nous contraint à aller plus loin,** concluent Emmy Bouchaud et Jean de Bary. **Nous allons saisir le tribunal administratif de Nantes pour contraindre l'État à faire des travaux. On ne peut pas attendre le nouveau centre en 2029 et ne rien faire.** »

Lire aussi : [Prison surpeuplée, cellules vétustes... Zoom sur les conditions de détention de la prison d'Angers](#)

Avec cette procédure, ils espèrent obtenir des travaux concrets, comme la réfection des douches, la séparation des toilettes, la réfection des fenêtres cassées... « **L'argent est mis dans des travaux de sécurisation et de ravalement de façade qui ne nous paraissent pas utiles. On privilégie la sécurité sur l'humanité.** » Mais ceux-ci pourraient arriver d'ici plusieurs mois, voire années.

Visite à la prison d'Angers : pourquoi les avocats vont saisir la justice ?

Le conseil de l'ordre des avocats d'Angers a annoncé, après une visite à la maison d'arrêt ce mardi 22 juillet, son intention de saisir le tribunal administratif de Nantes, pour dénoncer les conditions de détention et réclamer des rénovations.



Les avocats ont effectué deux visites de la maison d'arrêt d'Angers (Maine-et-Loire) depuis le début de l'année. | ARCHIVES CO - LAURENT COMBET

[Courrier de l'Ouest](#) Tiphaine SIRIEIX. Publié le 22/07/2025 à 16h52

Des champignons dans les douches, des punaises de lit en cellule, une population carcérale grandissante... Cette deuxième visite à la maison d'arrêt d'Angers (Maine-et-Loire) depuis le début de l'année, ce mardi matin, a convaincu le barreau d'aller encore plus loin, en saisissant le tribunal administratif de Nantes. Malgré l'ensemble des alertes, on retient une inertie totale de l'État. En tant qu'ordre, nous allons saisir prochainement le tribunal administratif afin de demander, de façon précise, que l'État effectue des travaux, annoncent Me Jean de Bary et Me Emmy Bouchaud.

« Il est toujours aussi écœurant d'entrer dans ces cellules »

Les avocats angevins avaient déjà tiré la sonnette d'alarme lors d'une précédente visite, en mars. Dans son rapport, le conseil de l'ordre des avocats d'Angers pointait le nombre de personnes incarcérées (476) bien supérieur à la capacité maximale de l'établissement (216 places) ; le manque de personnels ; la vétusté et l'obsolescence de l'infrastructure datant de 1876. On ne peut plus attendre cette nouvelle maison d'arrêt qui nous est annoncée pour 2029. Une date mouvante, observe Me de Bary. La visite de ce mardi matin n'a fait que confirmer ce constat : Il est toujours aussi écœurant d'entrer dans ces cellules. Rien ne s'améliore, ça empire même. La surpopulation s'aggrave comme les capacités du bâtiment. Et, sous couvert du nouveau centre pénitentiaire à venir, on ne fait rien. Sauf que la date recule et en attendant, on laisse les détenus vivre dans des conditions absolument indignes.

> **LIRE AUSSI : [Vie en prison : le conseil de l'ordre des avocats d'Angers réfléchit à attaquer l'État en justice](#)**

Si le recours n'a pas encore été rédigé, l'ordre entend réclamer des choses concrètes. Parmi les priorités, nous envisageons de demander des travaux pour la séparation des sanitaires avec le reste de la cellule, la réfection des fenêtres, la suppression des champignons et des moisissures dans les douches, la pose de carrelage dans les cellules qui n'en ont pas. Conscients qu'ils ne vont pas résoudre l'indignité au sein des prisons, Me de Bary et Me Bouchaud veulent au moins la diminuer pour que les conditions de détention soient un peu plus dignes. D'autant plus que les deux avocats ont constaté qu'il y a de l'argent mis par l'État dans des rénovations. Mais elles nous apparaissent inutiles et mal ciblées. Par exemple, la façade de la prison et toute l'entrée. On imagine que tout cela a coûté extrêmement cher, poursuit Me de Bary. On privilégie la sécurité à l'humanité et ça, c'est absolument indécent.

> **LIRE AUSSI :** « Les gens sont à cran, ça va péter » : un détenu raconte la prison d'Angers de l'intérieur